

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Internationale Abkommen
Akteure	Herzog, Eva (BS, sp/ps), Leuenberger, Moritz (sp/ps) BR UVEK / CF DE TEC, Wessels, Hans-Peter (BS, sp/ps)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Freymond, Nicolas

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Freymond, Nicolas 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Abkommen, 2001 – 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Klimapolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

UNO Organisation der Vereinten Nationen
IPCC Intergovernmental Panel on Climate Change

ONU Organisation des Nations unies
GIEC groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Klimapolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.07.2001
PHILIPPE BERCLAZ

Le Protocole de Kyoto a subi un camouflet fin mars, lorsque le président Bush a confirmé le refus de son pays de le ratifier. Les Etats-Unis ont motivé leur décision notamment à cause du fait qu'il n'imposait qu'aux seuls pays industrialisés des réductions d'émissions de gaz à effet de serre, créant ainsi des distorsions de concurrence par rapport aux pays du sud. Les réactions ont fusé de partout dans le monde, priant le président américain de revenir sur sa décision. Moritz Leuenberger a également pris sa plume pour inviter les USA à ne pas se retirer des négociations. Comme réponse aux acteurs qui demandaient un retrait de la Suisse compte tenu de cette volte-face, il a réaffirmé l'effectivité de la participation suisse au Protocole. Le Parti écologiste a été reçu par l'ambassadeur américain afin qu'il puisse lui faire part de son mécontentement. Malgré le retrait du plus grand émetteur de gaz carboniques du monde, les parties se sont retrouvées à la **Conférence mondiale de Bonn** en juillet. Après de laborieuses négociations, les ministres des 180 pays présents se sont entendus sur les modalités de mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Les points controversés (système de pénalité, puits de carbone (Les "puits" désignent le stockage du CO₂ par les forêts et terres agricoles à travers la photosynthèse.), inventaire précis des émissions) ont été laissés en suspend jusqu'à la **Conférence de Marrakech** de novembre. L'accord a été obtenu grâce à de significatives concessions en faveur de l'Australie, du Canada, du Japon et de la Russie, qui défendaient un protocole peu contraignant. Cette section a remplacé celle sur les Suites des sommets de la Terre.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.12.2009
NICOLAS FREYMOND

En décembre de l'année sous revue s'est tenue à Copenhague la **Conférence de l'ONU sur le climat** vouée à l'adoption d'une stratégie climatique internationale post-Kyoto. La rencontre n'a finalement débouché que sur un accord politique de principe, et non sur un traité énonçant des objectifs contraignants en matière de lutte contre le réchauffement et de réduction des émissions de CO₂, comme le souhaitait une large majorité des participants, dont la Suisse. Dans la droite ligne de la stratégie proposée dans le projet de révision de la loi sur le CO₂, le Conseil fédéral avait en effet donné mandat à Moritz Leuenberger de négocier un accord global comportant des objectifs de réduction concrets et obligatoires, assortis de mécanismes flexibles (par ex. l'échange de certificats d'émission) et d'un système de contrôle transparent. L'échec des négociations est principalement imputable au refus catégorique des Etats-Unis et de la Chine, les deux principaux pollueurs, d'entrer en matière sur des objectifs chiffrés invoquant des raisons économiques (en particulier, la récession). Les parties se sont toutefois accordées sur la nécessité d'agir contre les changements climatiques et ont entériné l'objectif de limiter à 2°C le réchauffement global (par rapport à l'ère préindustrielle), selon les recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le GIEC est parvenu à la conclusion que l'évolution du climat deviendrait incontrôlable si le réchauffement global excède 2°C (par rapport à l'ère préindustrielle).²

1) LT, 30.3, 10.4, 11.4 et 22.6.01; 24h, 18.5.01; NF, 13.7.01; TG, 16.7.01; presse du 24.7.01.
2) NZZ, 28.11.09 (CF); LT, 3.12.09; BaZ et BÜZ, 5.12.09; presse du 7 au 21.12.09.